

Le comité consultatif d'action civique et de mémoire (CCACM) communique.

Algérie : appel à témoignages

Dans le cadre de la préparation, par un historien, d'un **livre** ayant pour thème provisoire : « **L'armée et la fin de la guerre d'Algérie** », l'UNC, comme d'autres associations mémorielles et de combattants (Souvenir français, Fédération Maginot, FNACA, Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie (FM-GACMT) etc.) a été contactée par l'éditeur pour y contribuer, dans le cadre d'un partenariat, sous la forme de témoignages recueillis auprès de ses adhérents.

La période concernée est limitée aux années 1960 à 1962-1964.

Une convention matérialisera ce partenariat qui permettra de valoriser l'image de l'UNC à l'extérieur et de garder le souvenir de ceux de ses adhérents qui ont été acteurs, ou témoins, des événements survenus durant cette période. Le synopsis retenu du livre la divise en huit chapitres (cf. page 2).

Chacun, en fonction de son grade et de son affectation pourra se positionner exactement et être en mesure d'apporter des témoignages sur un ou plusieurs événements vécus, avec le ressenti du moment, à la place qu'il occupait : sentiment d'injustice, peur, rage, impuissance, respect des ordres reçus, soulagement, inquiétude, indifférence, etc.

Le questionnaire joint permet de valoriser les témoignages et d'en faciliter l'exploitation ultérieure. Chaque témoignage, unique et personnel, fait partie de l'histoire.

Les témoignages recueillis et quelques photographies et documents d'époque si possible sont à faire parvenir au CNACM (toussaintcalcet@gmail.com) et au secrétariat du président national (uncnationale@unc.fr), avant si possible le 1^{er} septembre.

Les courriers éventuels, sur support papier, sont à adresser directement au siège, à l'attention du secrétariat du président national. L'ensemble sera archivé au siège et communiqué par la suite à l'éditeur. Ce dernier reversera l'ensemble des témoignages recueillis au Service historique de la défense (SHD).

En 2022, sont honorés toutes celles ou ceux qui ont vécu ou souffert, de près ou de loin, de la guerre d'Algérie. Les témoignages recueillis, relatifs à cette période particulière de l'histoire de notre pays, contribueront, sans nul doute, à mieux éclairer les dilemmes auxquels a été confrontée la 3^e génération du feu.

Jean François CALCET
Président du CNACM
toussaintcalcet@gmail.com

Synopsis du livre : « L'armée et la fin de la guerre d'Algérie ».

- CH 1 : « La manifestation tragique du 24 Janvier 1960 » à Alger, 14 gendarmes mobiles et de nombreux civils tués.
- CH 2 : « La paix dans l'offensive », premiers pourparlers de paix et plan Challe visant à éliminer les maquis ALN et se présenter en position de force à la table des négociations.
- CH 3 : « Le putsch d'avril 1961, la rupture consommée », matérialisée par l'entrée en dissidence d'unités militaires à Alger, menée par quatre officiers généraux ; face à la fermeté du pouvoir politique, les insurgés se rendent ou basculent dans l'action clandestine au sein de l'Organisation de l'armée secrète (OAS).
- CH 4 : « Mai 1961, l'arrêt des opérations offensives » qui fige la situation militaire jusqu'au 11 août 1961 ; l'échec des négociations d'Évian entraîne une reprise des opérations, en particulier le long des barrages ; les premières grandes unités sont rapatriées en métropole.
- CH 5 : « Les accords d'Évian », signés le 18 mars 1962, ils prévoient le transfert progressif de la souveraineté aux autorités algériennes ; ils sont rejetés par une frange radicale du Front de libération nationale (FLN), par l'OAS et un certain nombre d'Européens d'Algérie ; ils déclenchent l'exode des Pieds-Noirs et des harkis.
- CH 6 : « La guerre contre l'OAS », cette organisation mène des opérations de terrorisme tous azimuts, y compris contre les forces armées françaises.
- CH 7 : « Le massacre d'Oran et le martyr des harkis », le massacre du 5 juillet 1962, jour de l'indépendance de l'Algérie, et les exactions contre les populations européennes et les harkis entraînent un exode massif, l'inaction des forces armées françaises, sauf exceptions, pour protéger ces populations est sujet à polémiques.
- CH 8 : « Jusqu'au retrait définitif », conformément aux accords d'Évian, la France rapatrie progressivement ses troupes et remet les installations militaires à l'ALN ; elle conserve, jusqu'en 1967-1968, Mers El Kebir et des emprises au Sahara (essais nucléaires et expérimentations chimiques).